



SELARL

OLLAGNON - MARA - COULON - SOUYAH-MEDEUF

Commissaires de Justice associés

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

PREMIERE EXPEDITION

1 Ter, rue de la Résistance – BP 377
60312 CREIL Cedex

contact@huissiers-creil.fr

www.huissiers-creil.fr

SELARL
OLLAGNON - MARA
COULON - SOUYAH-MEDEUF
Commissaires de Justice Associés
Administrateur d'Immeubles
Médiateur

Office de CREIL
1 Ter, Rue de la Résistance
BP 377
60312 CREIL Cédex

☎ 03.44.65.60.40

Bureau annexe de
CREPY-EN-VALOIS
16 Rue Jeanne d'Arc
BP60233
60802 CREPY EN VALOIS

contact@commissaires-
justice-creil.fr
www.commissaires-justice-
creil.fr

Paiement sécurisé
par carte bancaire



PROCES VERBAL D'HUISSIER DE JUSTICE

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

LE MARDI TROIS SEPTEMBRE
DEUX MILLE VINGT-QUATRE

De 17 Heures 00 à 19 Heures 15

A la requête de :

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL BRIE PICARDIE, Caisse de crédit agricole mutuel, immatriculée au RCS sous le n°487625436 et dont le siège social est 500 Rue Saint Fuscien à AMIENS (80090) FRANCE, agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice domicilié en cette qualité audit siège

Ayant pour Avocat constitué Maître Noémie FOUQUE de la SELARL DEJANS, Avocats associés au Barreau de SENLIS, dont le siège social est 17 Avenue Foch - 60302 SENLIS Cédex

Lequel m'ayant préalablement exposé que poursuivant la saisie immobilière d'un bien immobilier appartenant à :

Agissant en vertu :

De la copie exécutoire d'un acte reçu par Maître Christian LOUF, Notaire à la résidence de CHANTILLY (Oise), en date du 21/02/2017,

D'un commandement valant saisie immobilière signifié en date du 01/08/2024

Et de l'article R322-1 à R322-3 du Code de Procédure Civile d'Exécution

Et en l'absence de paiement intégral des sommes dues dans le délai de 8 jours imparti à

il convient de procéder à la description du bien immobilier sis :

10 Allée Louis Pasteur
60270 GOUVIEUX
FRANCE

Déférant à cette réquisition :

Je, **Maître Jean-Baptiste COULON**, membre de la SELARL OLLAGNON MARA COULON SOUYAH-MEDEUF, Huissiers de Justice Associés à la résidence de CREIL (Oise) y demeurant 1 Ter, rue de la Résistance, soussigné,

Me suis rendu ce jour à l'adresse du bien saisi et là étant, j'ai procédé aux descriptions suivantes :

En présence de _____ qui a accepté de me laisser instrumenter et

que je fasse procéder aux diagnostics immobiliers.

Conformément aux articles L142-1, L322-2 et R322-1 du Code des Procédures Civiles d'Exécution j'étais accompagné d'un serrurier et de deux témoins majeurs qui ne sont ni à mon service ni au service du créancier et d'un diagnostiqueur immobilier dont les noms et signatures figurent en fin d'acte.

DESCRIPTIONS

Description extérieure

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°1 A 9 ET 15

Il s'agit d'un pavillon mitoyen sur un pignon édifié en béton sur vide sanitaire en 1983. Les façades et le pignon visible sont couverts d'un crépi projeté beige ancien, en état d'usage.

Cette maison est surmontée d'une toiture en tuiles mécaniques en bon état.

Les gouttières et descentes d'eau en PVC sont en état d'usage.

L'entrée principale de la maison, située à l'extrémité du pignon visible, est protégée par un abri en brique et structure bois avec châssis fixe vitré simple vitrage. L'ensemble est en état d'usage, quelque peu défraîchi.

Cet abri s'ouvre par une porte à oculus translucide en bois couvert d'une peinture bicolore en état d'usage.

Cet abri est surmonté d'une toiture en bac acier, ancienne, en état d'usage, avec gouttières en PVC anciennes, légèrement affaissées.

Sous cet abri fermé, le sol est constitué d'un dallage en marbre jointé de ciment en état d'usage.

Au plafond, frissette de sapin vernie en état d'usage.

La maison bénéficie d'un jardin indépendant arboré et enherbé. Celui-ci est entouré de clôtures précédées de haies arbustives en état d'usage.

Cet espace est fermé sur la voie publique par un muret en pierres jointées de ciment surmonté d'un grillage de type Pierrefonds et s'ouvrant en partie latérale par un portail métallique à deux vantaux couvert d'une peinture noire défraîchie.

À l'arrière de ce portail, je relève la présence d'une allée gravillonnée ancienne, légèrement affaissée.

La façade avant de la maison est longée d'une petite terrasse dont le sol est couvert d'un dallage en marbre jointé de béton avec bordures en éléments béton en état d'usage. Cette surface est prolongée par un seuil en béton situé à l'avant de la porte d'accès au garage, ledit seuil présentant une fissure centrale.

Les huisseries extérieures de la maison sont en bon état d'ensemble.

Au niveau de la toiture, je relève la présence d'une cheminée en béton en bon état.

Le jardin arrière de la maison est séparé de l'allée gravillonnée par un portail intermédiaire à deux vantaux, métallique et couvert d'une peinture noire défraîchie.

Le jardin arrière est agrémenté d'une terrasse située le long de la façade dont le sol est constitué de dalles de bois, l'ensemble ancien, en état d'usage, quelque peu affaissé.

Cette structure est surmontée d'une tonnelle en bois couverte d'une peinture beige quelque peu défraîchie.

Au-dessus d'une partie de cette tonnelle, présence d'un store banne manuel en tissu, ancien, en mauvais état et partiellement déchiré.

Entourant la terrasse, je relève la présence d'un muret en béton peint surmonté de chapeaux à en brique en état d'usage.

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°10 A 14

Le fond du jardin est doté d'un grand appentis en bois surmonté de tôles ondulées métalliques. Les éléments extérieurs dudit appentis sont couverts d'une peinture ancienne, défraîchie et écaillée.

Cet appentis comprend trois pièces indépendantes accessibles par trois portes en planches de bois couvertes d'une peinture ancienne, défraîchie et écaillée.

À l'intérieur, ces trois pièces sont à l'état brut et bénéficient de quelques équipements électriques alimentés par de simples câbles pendants.

Superficie de la pièce : 3.72 m².

Description intérieure

Rez-de-chaussée

Le **rez-de-chaussée** de la maison comporte une entrée, une pièce de séjour, une cuisine, des WC indépendants et un cagibi.

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°16 ET 17

Entrée :

Au sol, Gerflor imitation parquet grossièrement découpé et présentant des marques d'usage.

Les plinthes sont en bois, couvertes d'une peinture blanche en état d'usage. Certains éléments de plinthes sont néanmoins déposés.

Surmontant les plinthes, présence d'un parement en polystyrène imitation pierre avec cimaises et cornières de bois en état d'usage.

Sur les murs, revêtement taloché repeint en beige en état d'usage.

Au plafond, dalles de polystyrène avec corniches et rosace centrale de même nature en état d'usage. Certains éléments de ce plafond sont grossièrement découpés.

L'accès à cet espace est assuré directement de l'extérieur par une porte ancienne avec oculus central double vitrage en bois, couverte sur ses deux faces d'une peinture bicolore présentant quelques chocs et marques d'usure. Les système de fermeture et poignées sont en bon état.

Les équipements électriques situés dans cet espace sont en état d'usage apparent.

À noter la présence d'un tableau de fusibles et d'une coupure générale à l'entrée de cet espace, en bon état.

Absence de dispositif de chauffage.

Superficie de la pièce : 3.30 m².

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°18 A 21

Pièce de séjour :

Au sol, carrelage flammé à joints ciment ancien, en état d'usage.

Les plinthes sont en carrelage, assorties au revêtement de sol, en état d'usage.

Sur les murs, papier peint et parement en imitation pierre en bon état d'ensemble.

Au plafond, doublage de placoplâtre couvert d'une toile de verre peinte en blanc présentant de nombreuses traces de rouleau.

L'accès à cet espace est assuré de l'entrée par une ouverture dépourvue d'hubrisserie dont le cadre en bois est couvert d'une peinture blanche présentant quelques chocs.

Cette pièce est éclairée par deux portes-fenêtres à deux vantaux, en bois, double vitrage, couvertes d'une peinture blanche en état d'usage. Les systèmes de fermeture et poignées sont en bon état.

Les équipements électriques situés dans cet espace sont en bon état d'ensemble.

Cette pièce est chauffée par deux convecteurs électriques en état d'usage.

À noter également la présence d'une cheminée à insert intégrée dans une structure rustique en pierre, briques et poutres vernies, en état d'usage. Le manteau de cette cheminée est habillé d'un caisson tapissé de tissu avec ventilation supérieure en bon état.

Superficie de la pièce : 28.72 m².

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°22 A 24

Chambre numéro 1 :

Cette chambre a été aménagée en lieu et place du garage originel de la maison.

Le sol est couvert d'un carrelage à joints ciment en bon état.

Les plinthes sont en bois, couvertes d'une peinture blanche en état d'usage.

Sur les murs, doublage de placoplâtre couvert d'une peinture bicolore en bon état.

Au plafond, frisette de sapin vernie en état d'usage.

À noter la présence d'une trappe de visite de même nature en bon état.

Cette pièce est accessible par une porte en bois latté couverte sur ses deux faces d'une peinture blanche en état d'usage. Les système de fermeture et poignées sont en bon état. Le cadre de porte, en bois, est couvert d'une peinture blanche en bon état.

Cette chambre est éclairée au fond par une fenêtre en bois exotique à simple vantail, double vitrage, avec protection métallique extérieure en bon état. Les système de fermeture et poignée sont en bon état.

Absence de dispositif de chauffage fixe.

Superficie de la pièce : 9.84 m².

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°25 A 27

Cuisine :

Au sol, carrelage à joints ciment en état d'usage à l'exception de quelques marques d'usure.

Les plinthes sont en carrelage, assorties au revêtement de sol, en bon état.

Sur les murs et au plafond, structure plâtre couverte d'une peinture laquée quelque peu défraîchie et éraflée, surtout en partie basse.

L'accès à cette pièce est assuré du séjour par une ouverture dépourvue d'hubrisserie dont le cadre en bois est couvert d'une peinture blanche présentant quelques traces d'écaillage.

Cette cuisine est éclairée par une porte-fenêtre à deux vantaux, en bois, double vitrage, couverte d'une peinture défraîchie et légèrement écaillée. Les système de fermeture et poignées sont en bon état.

Les équipements électriques situés dans cet espace sont en bon état d'ensemble.

Cette cuisine est chauffée par un convecteur électrique quelque peu jauni et défraîchi.

En cueillie de plafond, présence d'une ventilation dont la bouche en PVC est couverte d'une peinture laquée défraîchie.

Cette pièce bénéficie d'un ensemble de meubles intégrés repeints en état d'usage, légèrement défraîchis. À l'intérieur, présence de compartiments et rayonnages en état d'usage.

Ce mobilier est surmonté d'un plan de travail en L carrelé et repeint. Je constate que ce plan de travail présente de nombreuses marques d'usure.

La crédence carrelée située à l'arrière de celui-ci, également peinte, présente des marques d'usure.

Intégrée au plan de travail, je relève la présence d'une plaque de cuisson à induction quatre feux en état d'usage.

Celle-ci est surmontée d'une hotte aspirante intégrée dans une structure d'inspiration rustique en état d'usage. La hotte aspirante est néanmoins encrassée.

Je relève par ailleurs la présence d'un évier deux vasques en inox avec paillasse latérale rainurée alimenté par un robinet mitigeur eau chaude et eau froide avec mécanisme de bouchon de bonde en état d'usage.

La cuisine est accessible directement de l'entrée par une porte en bois latté agrémentée de moulures de bois et couverte sur ses deux faces d'une peinture beige en état d'usage, quelque peu défraîchie. Les système de fermeture et poignées sont en bon état.

Superficie de la pièce : 12.37 m².

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°28 ET 29

Toilettes :

Au sol, lames de PVC imitation parquet en état d'usage.

Les plinthes sont en stratifié, partiellement décollées. Certains éléments sont également manquants.

Sur les murs, papier peint et bandeau intermédiaire en état d'usage.

Au plafond, plâtre couvert d'une peinture blanche légèrement défraîchie.

L'accès à cette pièce est assuré par une porte en bois latté couverte sur ses deux faces d'une peinture beige agrémentée sur sa face extérieure de moulures de bois et couverte d'une peinture beige en état d'usage. Les système de fermeture, poignées et verrou à ailette intérieur sont en bon état. Le cadre de porte, en bois, est couvert d'une peinture blanche en état d'usage. Au sol, présence d'une barre de seuil autocollante en stratifié en bon état.

Cette pièce est équipée d'une cuvette de toilette en faïence blanche à réservoir dorsal deux débits et double abattant en plastique en état d'usage, légèrement entartrée.

En cueillie de plafond, présence d'une VMC dont la bouche en PVC est couverte d'une peinture blanche en état d'usage.

Les équipements électriques situés dans cette pièce sont en bon état d'ensemble.

Absence de dispositif de chauffage.

Superficie de la pièce : 1.41 m².

CLICHE PHOTOGRAPHIQUE N°30

Cagibi :

Au sol, linoléum imitation parquet en état d'usage, mais incorrectement découpé à l'entrée de la pièce.

Sur les murs, au plafond et en sous-face des escaliers menant au premier étage, plâtre recouvert d'une peinture grossièrement appliquée.

Absence de dispositif électrique et de chauffage.

Au fond de cet espace, présence de rayonnages installés sur des tasseaux de bois en état d'usage.

Cette pièce est fermée par une porte en bois latté couverte sur ses deux faces d'une peinture blanche agrémentée de moulures de bois sur sa face extérieure, en bon état. Les système de fermeture et poignées sont en bon état. Le cadre de porte, en bois, est couvert d'une peinture blanche quelque peu écaillée. Au sol, la barre de seuil est manquante.

Superficie de la pièce : 0.90 m².

Premier étage

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°31 A 33

Montée d'escalier :

L'accès au premier étage est assuré par un escalier en béton dont les marches et contremarches sont couvertes d'un linoléum imitation parquet en bon état. Les nez de marches sont renforcés par des cornières en bois présentant quelques marques d'usure.

Sur les murs, en partie basse, revêtement en polystyrène imitation pierre en état d'usage. Les cornières de finition en bois de ce revêtement sont couvertes d'une peinture blanche en bon état. En partie supérieure, doublage de placoplâtre couvert d'une peinture beige en bon état.

En soupende, doublage de placoplâtre couvert d'une peinture beige en bon état.

Cet escalier est éclairé par une fenêtre en bois, double vitrage, couverte d'une peinture beige en état d'usage. Les système de fermeture et poignée sont en bon état.

Les équipements électriques situés dans cet espace sont en bon état d'ensemble.

En partie haute, présence d'un muret central dont la sommité est couverte d'un habillage en frisette de sapin peinte en blanc en bon état. Ce muret se prolonge en partie supérieure afin de former garde-corps sur le palier du premier étage.

Le **premier étage** est composé d'un palier, d'une salle de bain, trois chambres et d'un placard.

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°34 A 36

Palier :

Au sol, stratifié imitation parquet en bon état.

Les plinthes sont en stratifié, assorties au revêtement de sol, en état d'usage. Je constate que les finitions de profil ne sont pas réalisées.

Sur les murs, au plafond et en soupente, doublage de placoplâtre couvert d'une peinture beige en bon état.

À noter la présence d'une trappe de visite aux combles perdus dont le cadre et la porte en bois sont couverts d'une peinture beige en bon état.

Les équipements électriques situés dans cet espace sont en bon état apparent.

Absence de dispositif de chauffage.

Au fond de ce palier, je relève la présence d'un chauffe-eau électrique en état d'usage.

Superficie de la pièce : 4.90 m².

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°37 ET 38

Salle de bain :

Au sol, Gerflex imitation parquet en bon état.

Les plinthes sont en stratifié blanc en bon état.

Sur les murs, revêtement PVC peint en blanc en état d'usage.

Au plafond, dalles de polystyrène en état d'usage à l'exception de deux dalles décollées.

L'accès à cette pièce est assuré par une porte en bois latté couverte sur ses deux faces d'une peinture blanche en bon état. Les système de fermeture et poignées sont en état d'usage. Le verrou à ailette extérieur est hors d'usage. Le cadre de porte, en bois, est couvert d'une peinture blanche en bon état. Au sol, présence d'une barre de seuil autocollante en stratifié en bon état.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre haute en bois, double vitrage, couverte d'une peinture quelque peu défraîchie. Les système de fermeture et poignée sont en état d'usage.

Les équipements électriques situés dans cette pièce sont en bon état.

Cette salle de bain est chauffée par un convecteur électrique en état d'usage.

Cette pièce est équipée d'une baignoire en faïence blanche en état d'usage, légèrement entartrée. Elle est alimentée par un robinet mitigeur eau chaude et eau froide en inox avec flexible et pomme de douche de même nature quelque peu entartrés. Autour de la baignoire, le mur est couvert d'un revêtement en PVC avec joints en silicone blanc en état d'usage à l'exception de quelques chocs et marques de moisissure en partie basse. À l'avant de la baignoire, présence d'un tablier de même nature en état d'usage à l'exception du joint d'étanchéité situé le long de la cornière supérieure.

Cette pièce est par ailleurs équipée d'un lavabo en faïence blanche installé sur équerres et alimenté par un robinet mitigeur eau chaude et eau froide, l'ensemble ancien, quelque peu entartré. Le mécanisme de bouchon de bonde est en état d'usage.

Superficie de la pièce : 3.55 m².

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°39 ET 40

Chambre numéro 2 :

Au sol, stratifié imitation parquet en bon état.

Les plinthes sont en stratifié, assorties au revêtement de sol, en bon état.

Sur les murs et en soupente, papier peint gaufré en état d'usage.

Au plafond, doublage de placoplâtre couvert d'une peinture rouge en état d'usage.

L'accès à cette pièce est assuré par une porte en bois latté couverte sur ses deux faces d'une peinture blanche en bon état. Le cadre de porte, en bois, est couvert d'une peinture tricolore en état d'usage. Au sol, présence d'une barre de seuil en stratifié autocollante en bon état.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre de toit en bois, double vitrage, couverte d'une peinture rouge en état d'usage. Autour de cette huisserie, présence d'un coffrage habillé d'une frisette de sapin couverte d'une peinture bicolore en état d'usage à l'exception de quelques chocs.

Les équipements électriques situés dans cette pièce sont en bon état d'ensemble.

Cette pièce est chauffée par un convecteur électrique en état d'usage. Je constate néanmoins que les fixations au mur de cet équipement sont partiellement arrachées.

Superficie de la pièce : 3.93 m².

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°41 A 43

Chambre numéro 3 :

Au sol, stratifié imitation parquet en bon état.

Les plinthes sont en bois verni en état d'usage.

Sur les murs et en soupente, papier peint bicolore en état d'usage à l'exception d'un début de décollement.

Au plafond, doublage de placoplâtre couvert d'une peinture blanche en état d'usage.

L'accès à cette pièce est assuré par une porte en bois latté couverte sur ses deux faces d'une peinture blanche en état d'usage. Le cadre de porte, en bois, est verni, partiellement couvert d'une peinture blanche en état d'usage. Au sol, présence d'une barre de seuil en stratifié autocollante en bon état.

Les équipements électriques situés dans cette pièce sont en bon état d'ensemble.

Cette pièce est chauffée par un convecteur électrique en bon état.

La chambre est éclairée par une fenêtre de toit en bois vernie, double vitrage, avec store occultant manuel, en état d'usage. Les système de fermeture et poignée sont en bon état. Autour de cette fenêtre, présence d'un coffrage en frisette de sapin vernie en état d'usage.

Superficie de la pièce : 7.10 m².

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°44 A 46

Chambre numéro 4 :

Au sol, stratifié imitation parquet en bon état.

Les plinthes sont en stratifié en bon état.

Sur les murs et en soupente, papier peint gaufré en bon état.

Au plafond, papier peint repeint en blanc en état d'usage.

L'accès à cette pièce est assuré par une porte en bois latté couverte sur ses deux faces d'une peinture blanche en bon état. Les système de fermeture et poignées sont en bon état. Le cadre de porte, en bois, est couvert d'une peinture blanche en bon état. Au sol, présence d'un seuil en stratifié autocollant en bon état.

Les équipements électriques situés dans cette pièce sont en bon état d'ensemble.

Cette chambre est chauffée par un convecteur électrique en état d'usage.

Cette pièce est par ailleurs éclairée par une fenêtre de toit en bois vernie, double vitrage, avec store occultant manuel, en état d'usage. Les système de fermeture et poignée sont en bon état. Autour de cette huisserie, présence d'un coffrage en frisette de sapin vernie en bon état.

Superficie de la pièce : 7.07 m².

CLICHE PHOTOGRAPHIQUE N°47

Cagibi :

Donnant sur le palier du premier étage, je relève la présence d'un petit cagibi accessible par une porte en bois latté couverte sur ses deux faces d'une peinture blanche en bon état. Le cadre de cette porte, en bois, est couvert d'une peinture bicolore en état d'usage. Au sol, présence d'une barre de seuil en stratifié autocollante en bon état. Les système de fermeture, poignées et verrou à ailette intérieur sont en état d'usage.

À l'intérieur, cet espace bénéficie d'un sol en stratifié imitation parquet en état d'usage.

Les murs sont couverts d'un revêtement en polystyrène imitation pierre partiellement décollé et la soupente d'un crépi repeint en état d'usage.

Superficie de la pièce : 0.15 m².

Les superficies des pièces sont données à titre indicatif et ne sauraient servir de base à un calcul de superficie conforme aux dispositions de la Loi 96-1107 du 18 décembre 1996 dite « Loi CARREZ ».

CONDITIONS D'OCCUPATION DU LOGEMENT

Identité des occupants : ©AVOVENTES.FR

Nature des droits dont les occupants se prévalent : propriétaires

LISTE DES PERSONNES PRESENTES

Signatures des personnes dont le concours a été rendu nécessaire et ce conformément aux dispositions de l'article L142-1 du Code des Procédures Civiles d'Exécution :

NOM	PRENOM	QUALITE	SIGNATURE
©AVOVENTES.FR		TEMOIN	©AVOVENTES.FR
		TEMOIN	
		SERRURIER	
		DIAGNOSTIQUEUR	

Et de tout ce que dessus, je dresse le présent Procès Verbal de description pour servir et valoir ce que de droit.

COUT :

Droit Fixe – Article A444-10	221.36	
Vacation – Article A444-18	225.00	
Déplacement – Article A444-48	9.40	
Sous total HT	455.76	
TVA à 20 %	91.15	
TOTAL TTC	546.91	€ TTC



Jean-Baptiste COULON



Photo 1



Photo 2



Photo 3



Photo 4



Photo 5



Photo 6

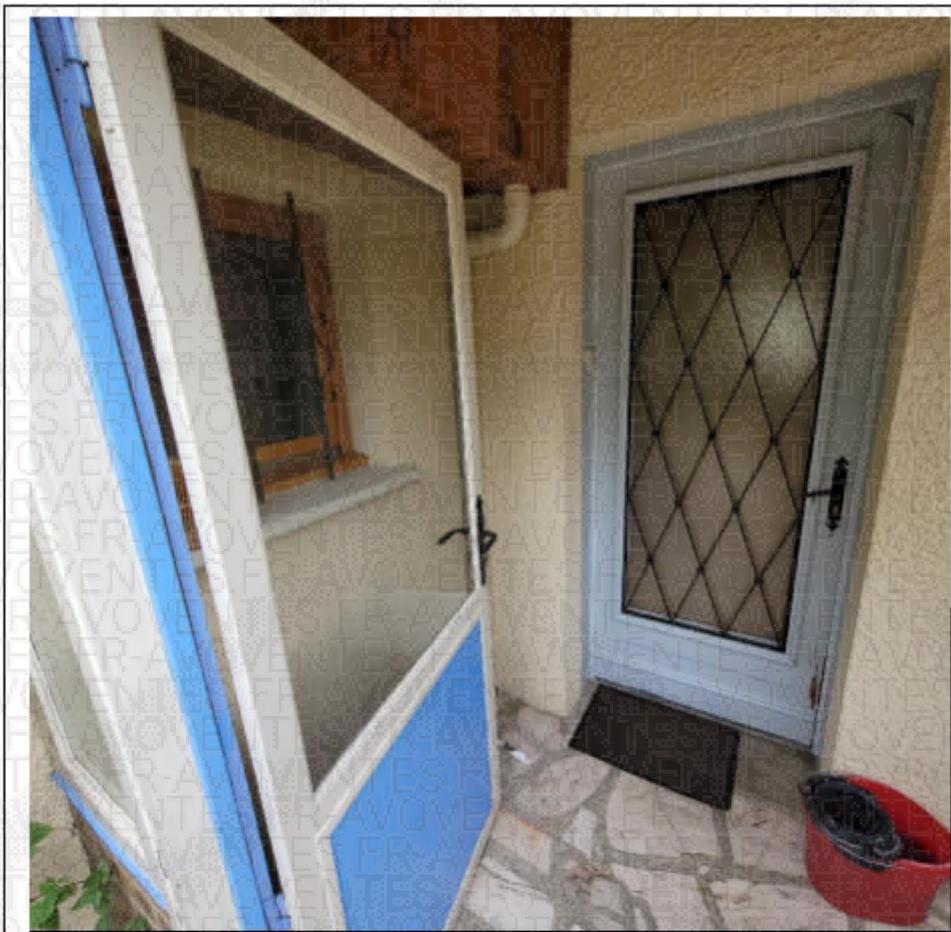


Photo 7



Photo 8

Photo 9



Photo 10



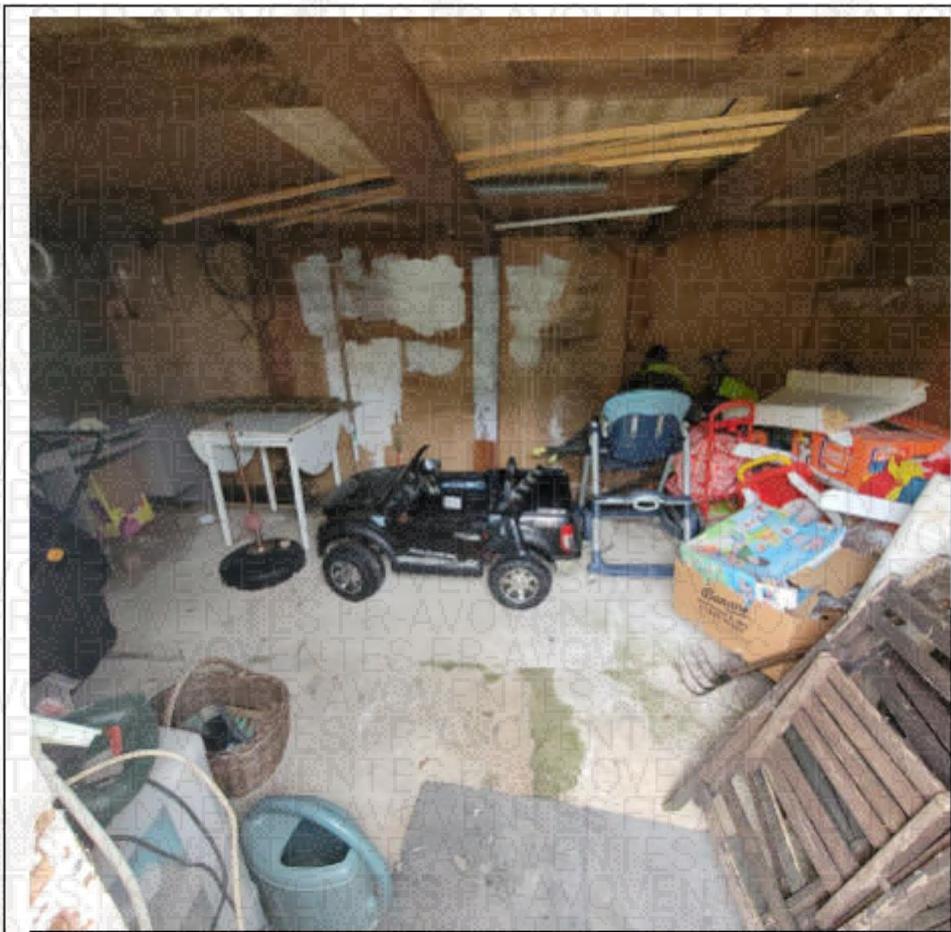


Photo 11

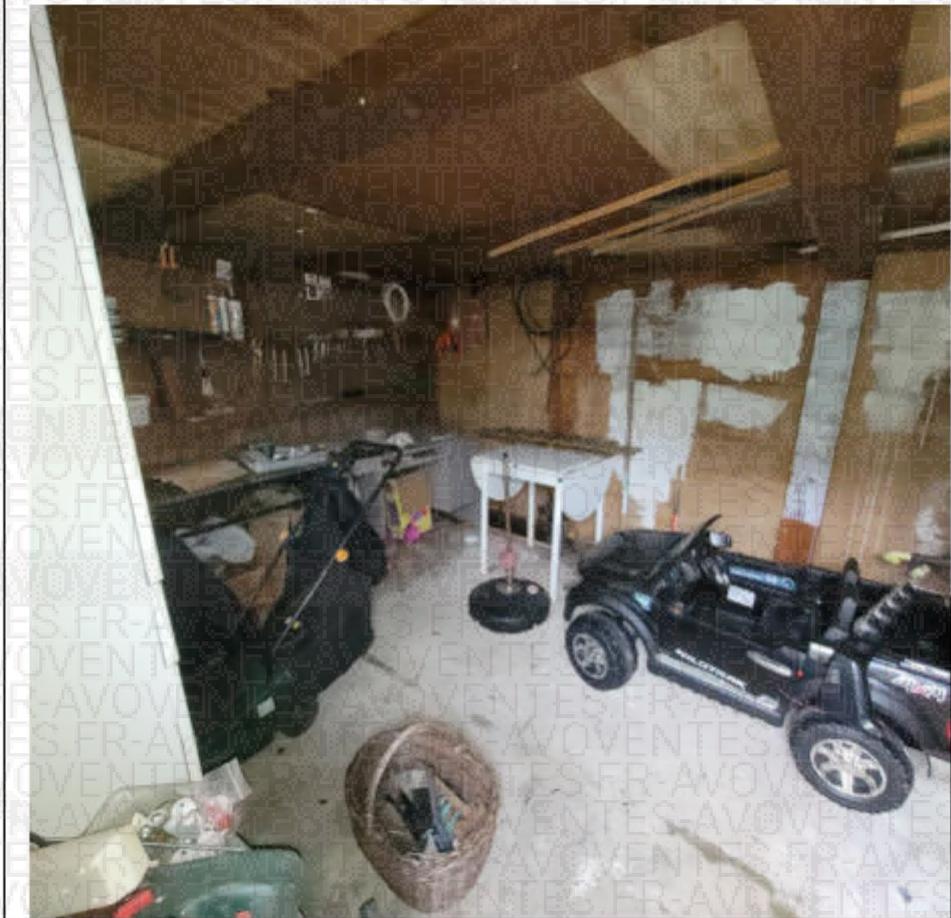


Photo 12



Photo 13



Photo 14



Photo 15

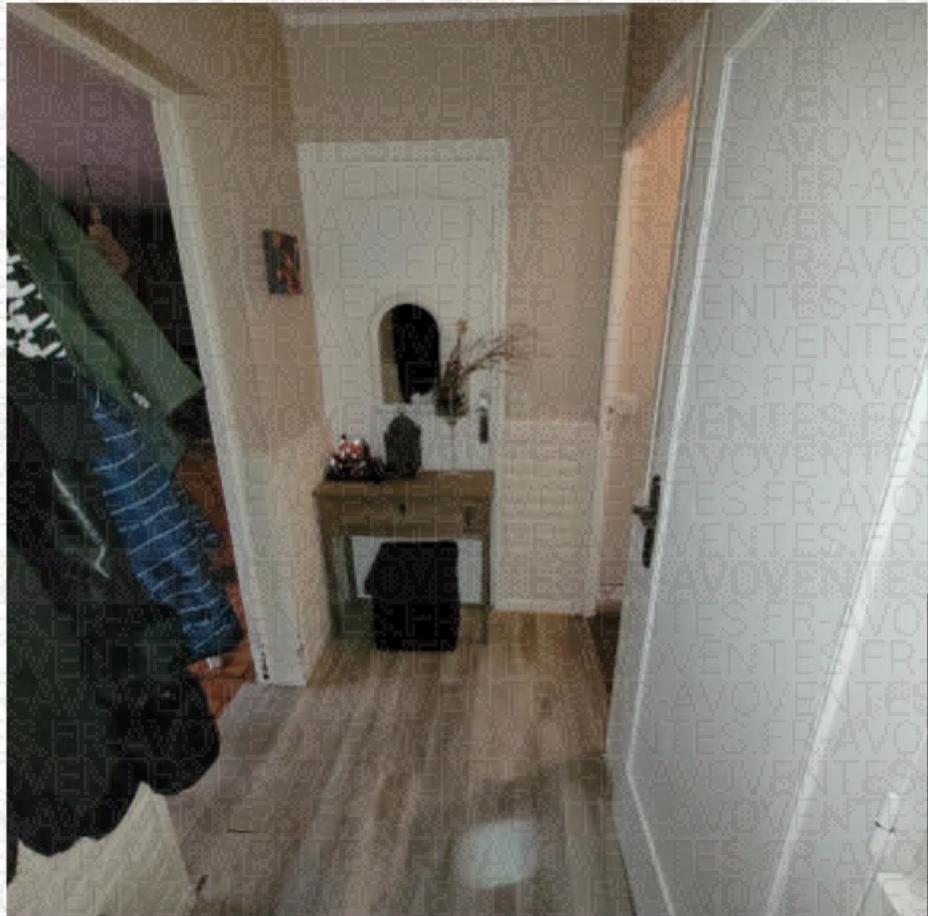


Photo 16

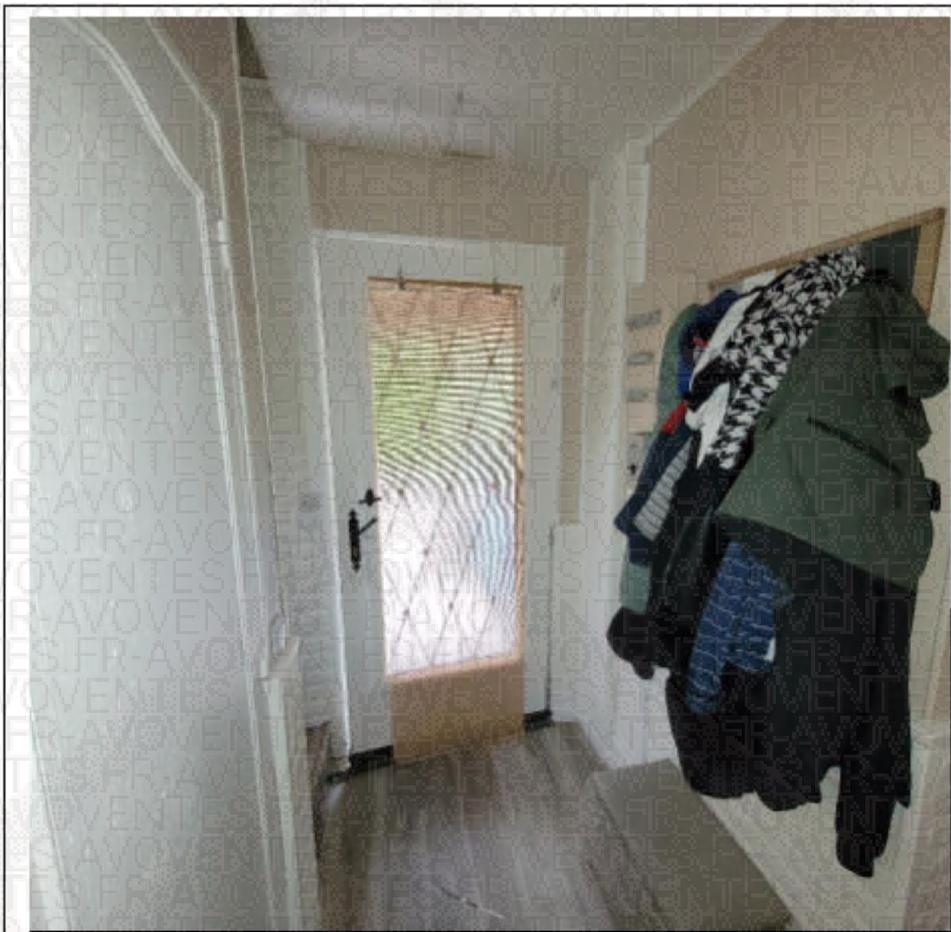


Photo 17

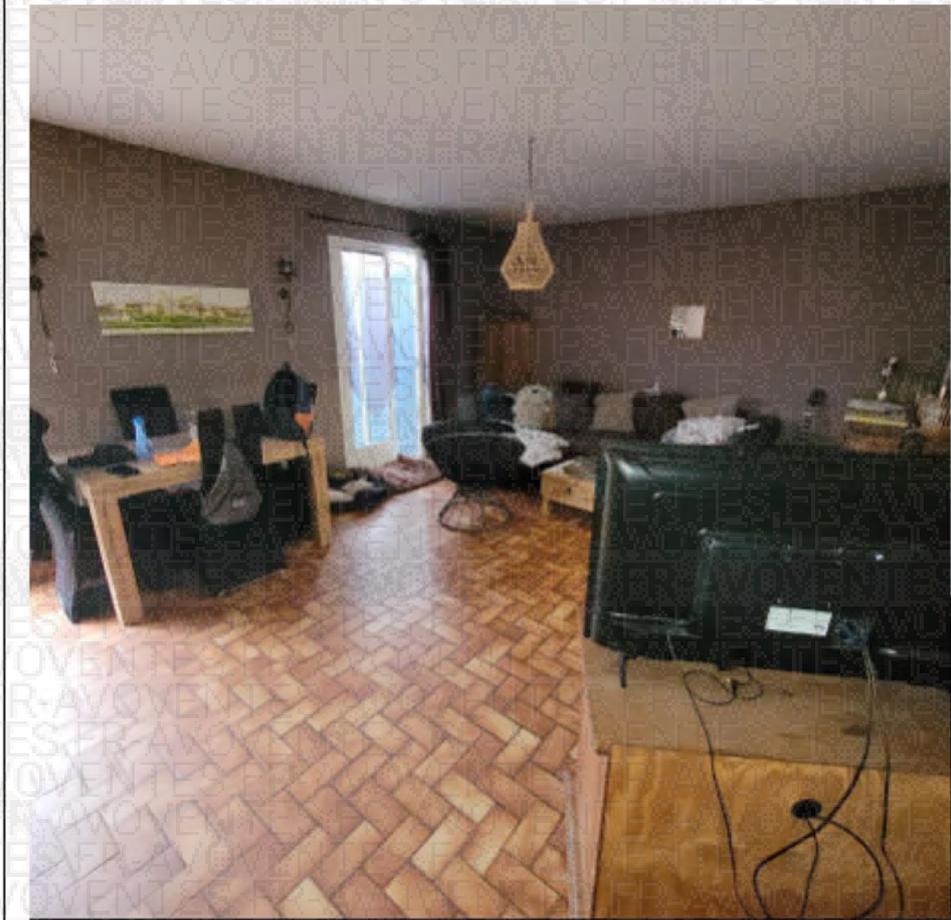


Photo 18

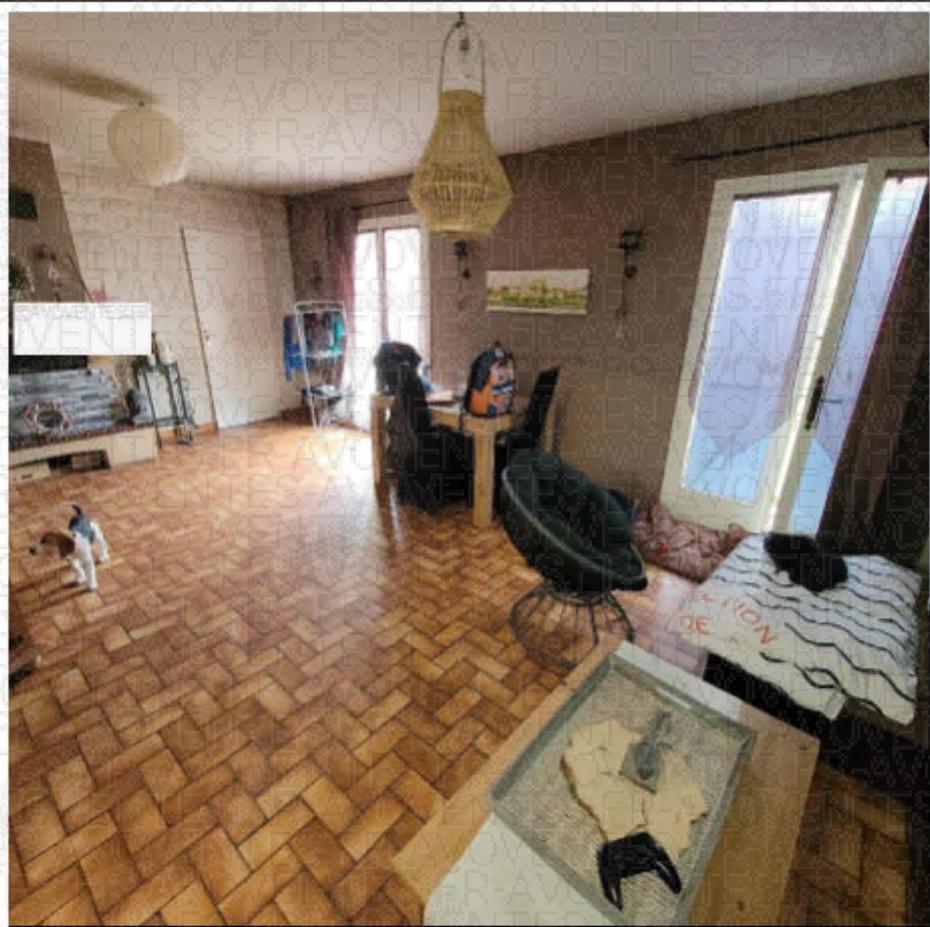


Photo 19



Photo 20

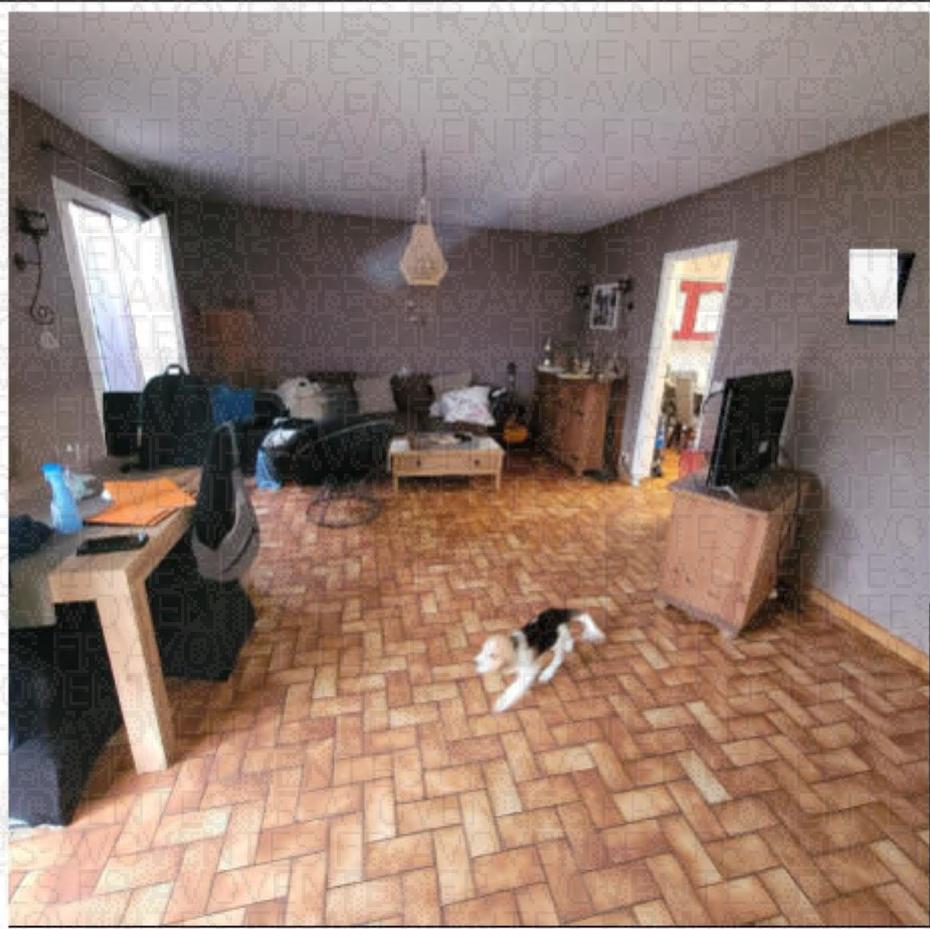


Photo 21

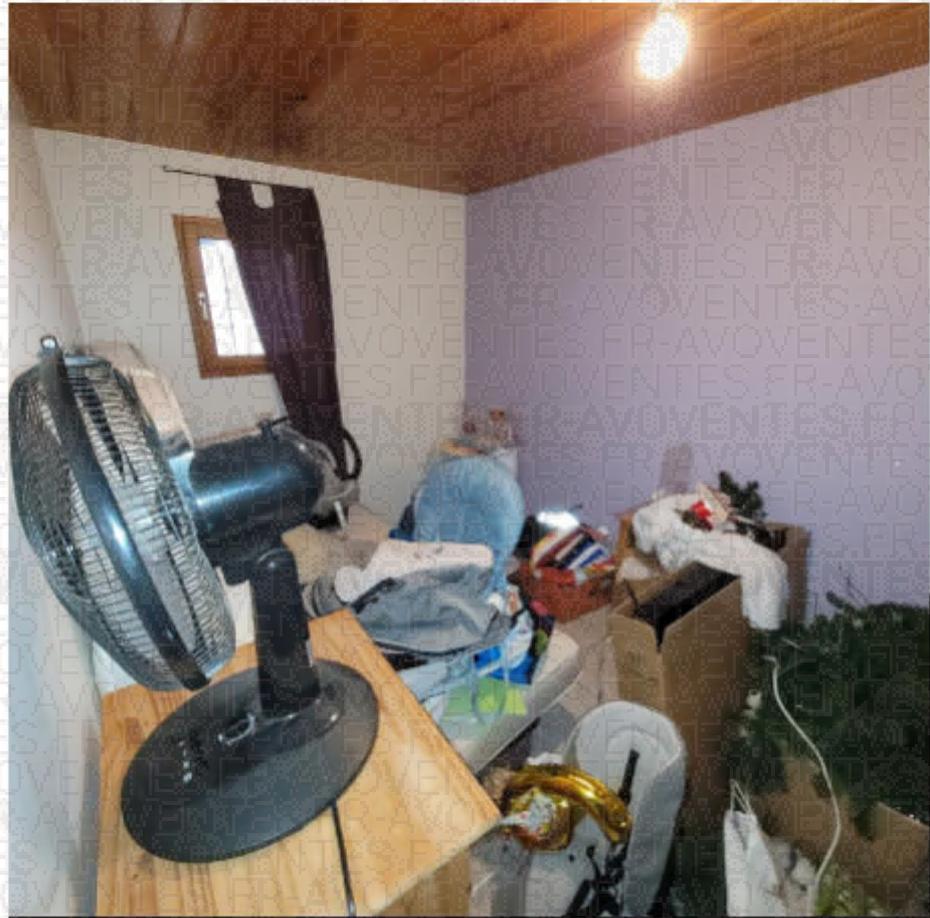


Photo 22

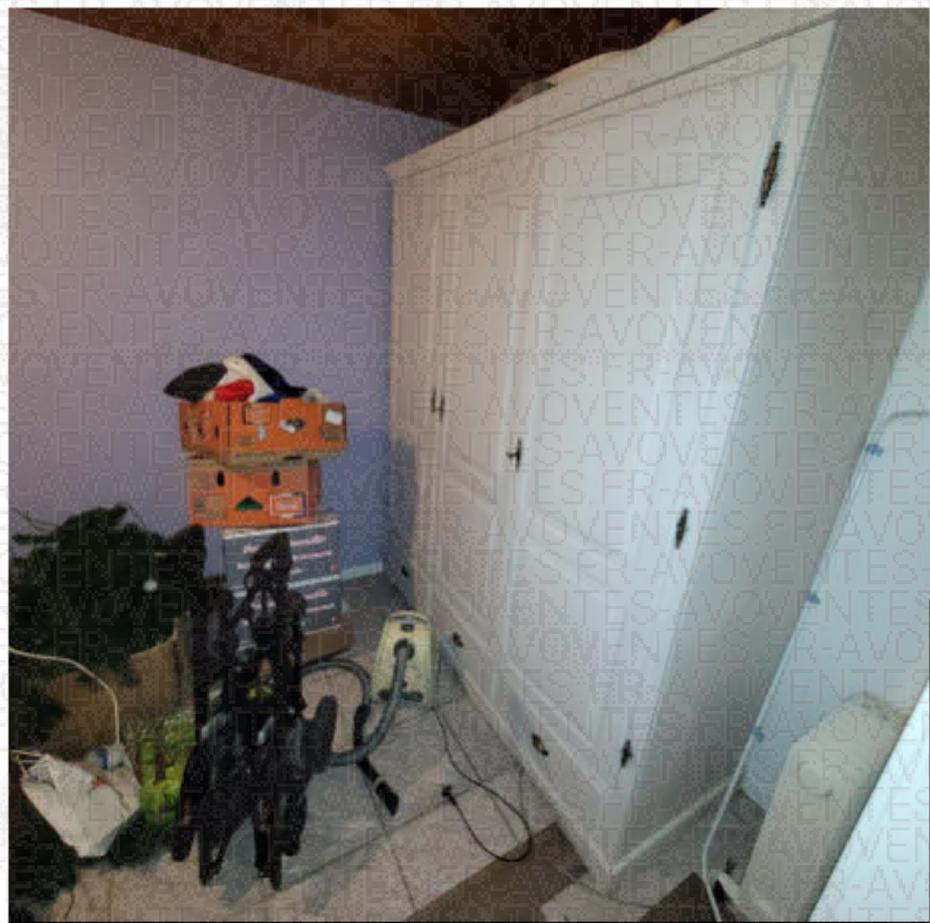


Photo 23

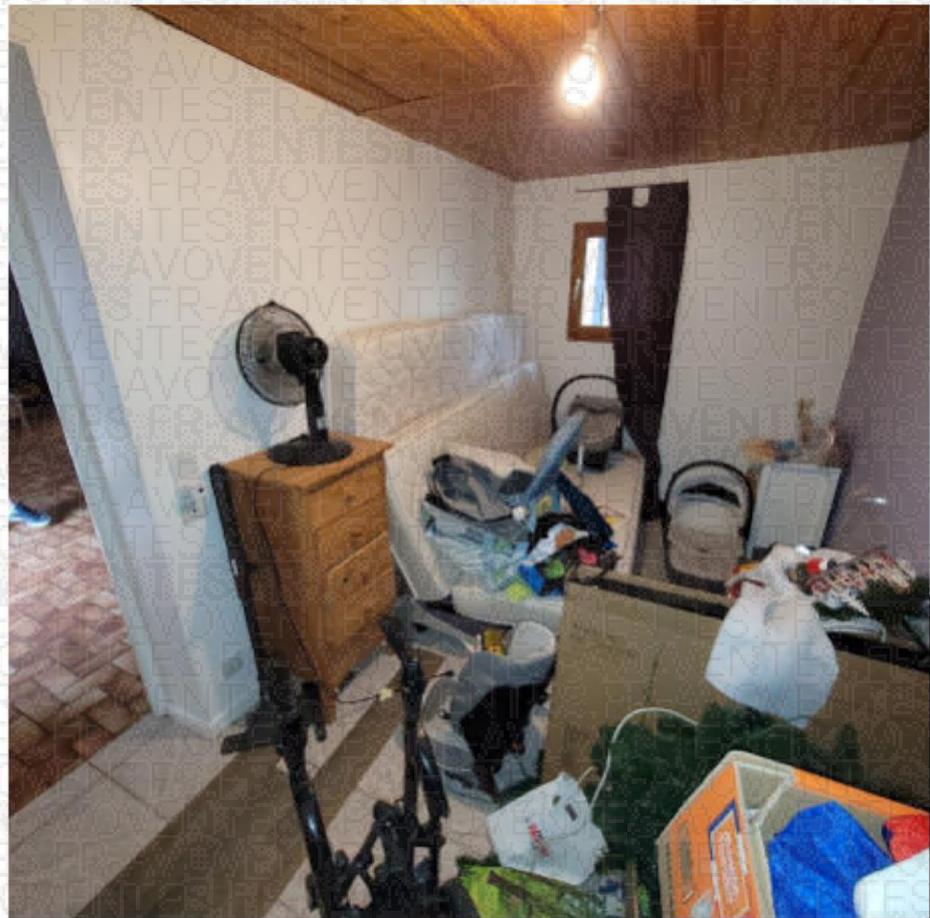


Photo 24

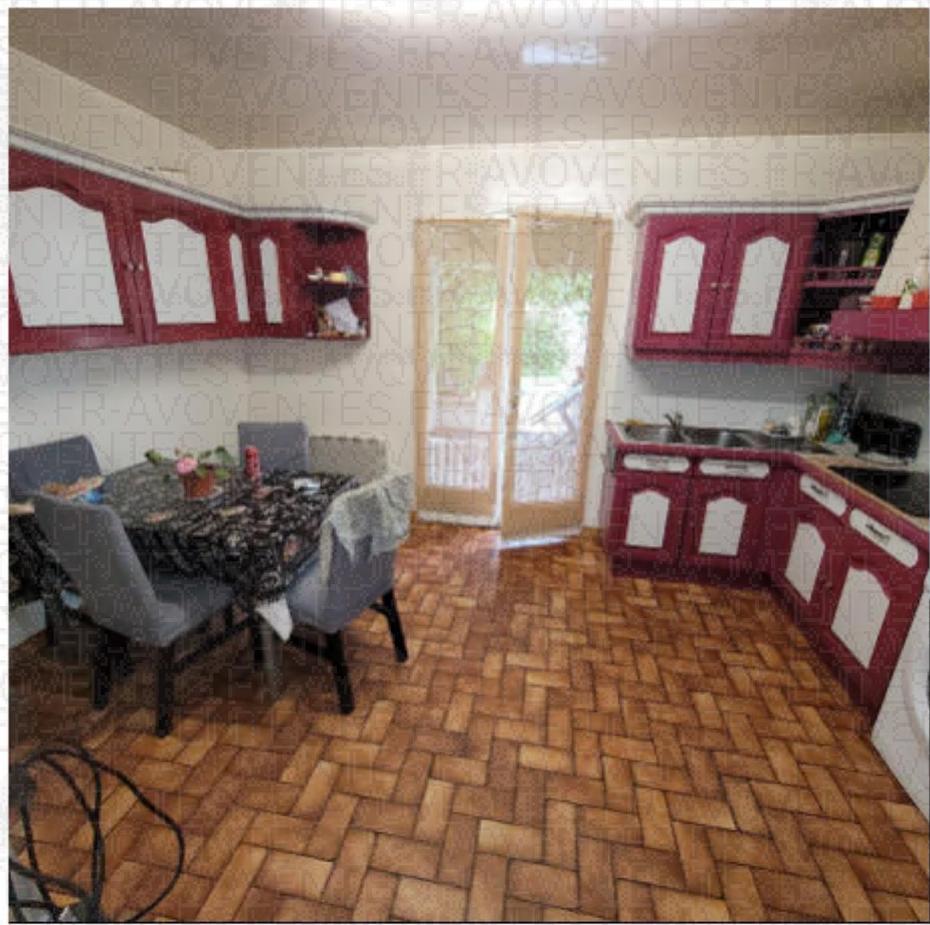


Photo 25

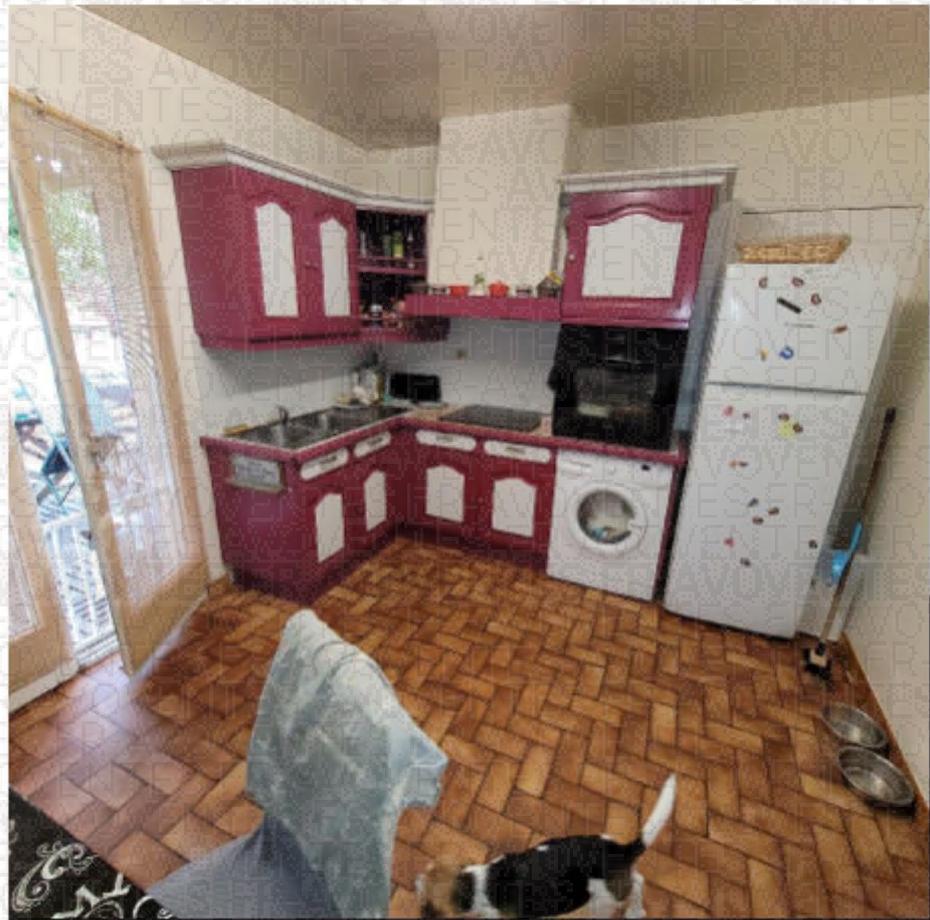


Photo 26

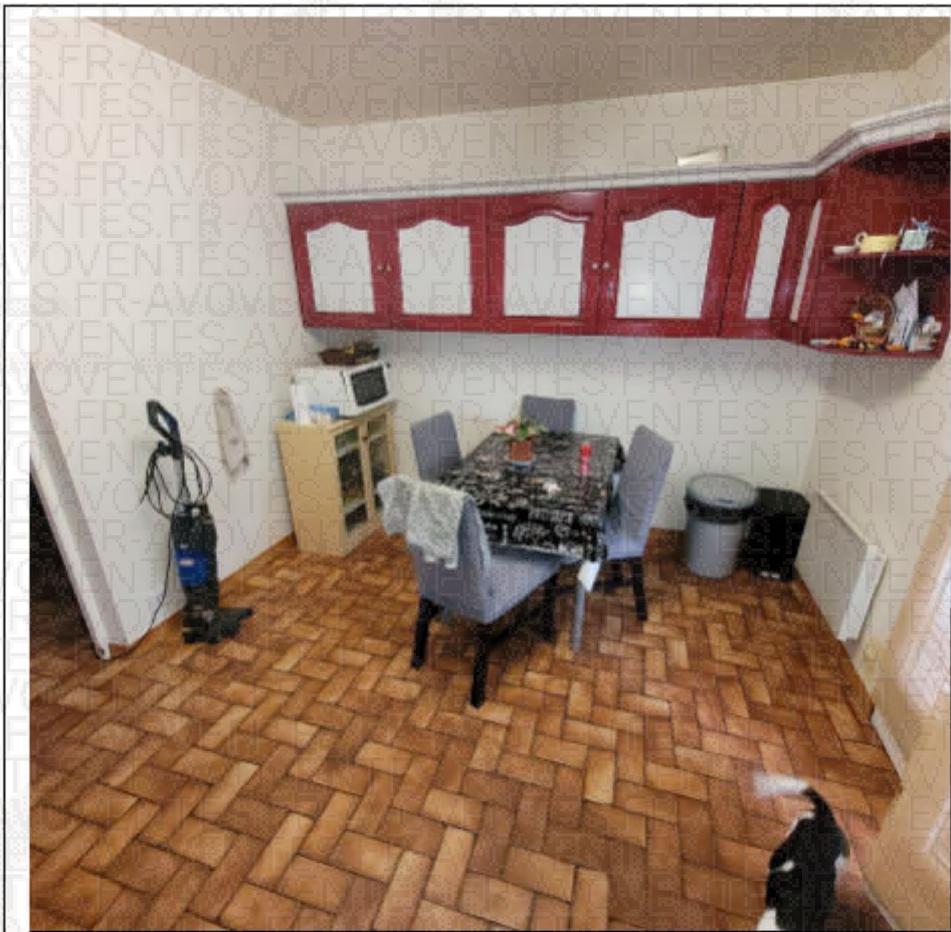


Photo 27

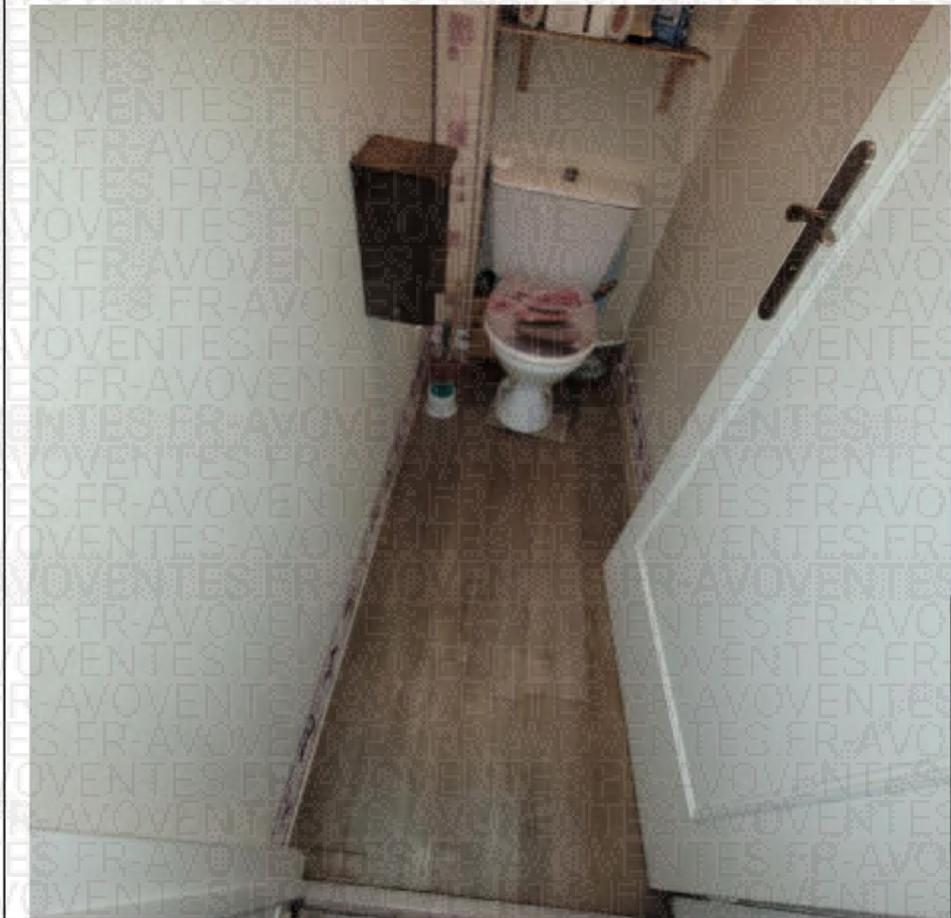


Photo 28

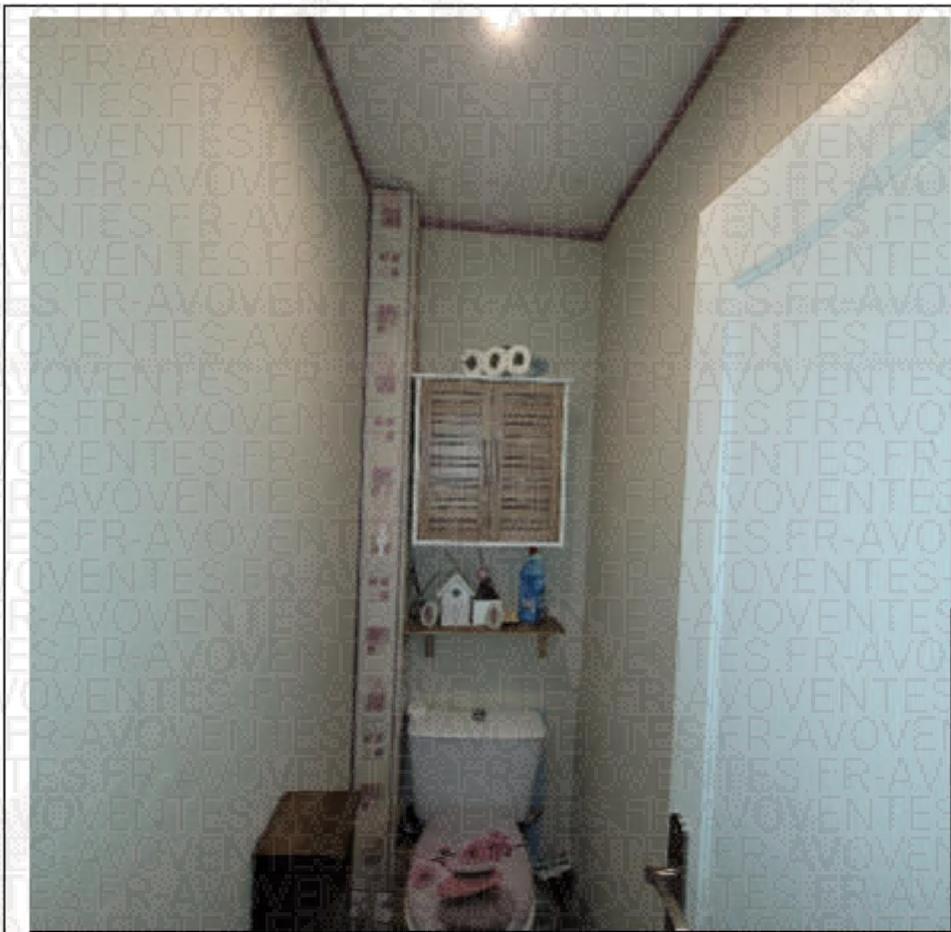


Photo 29

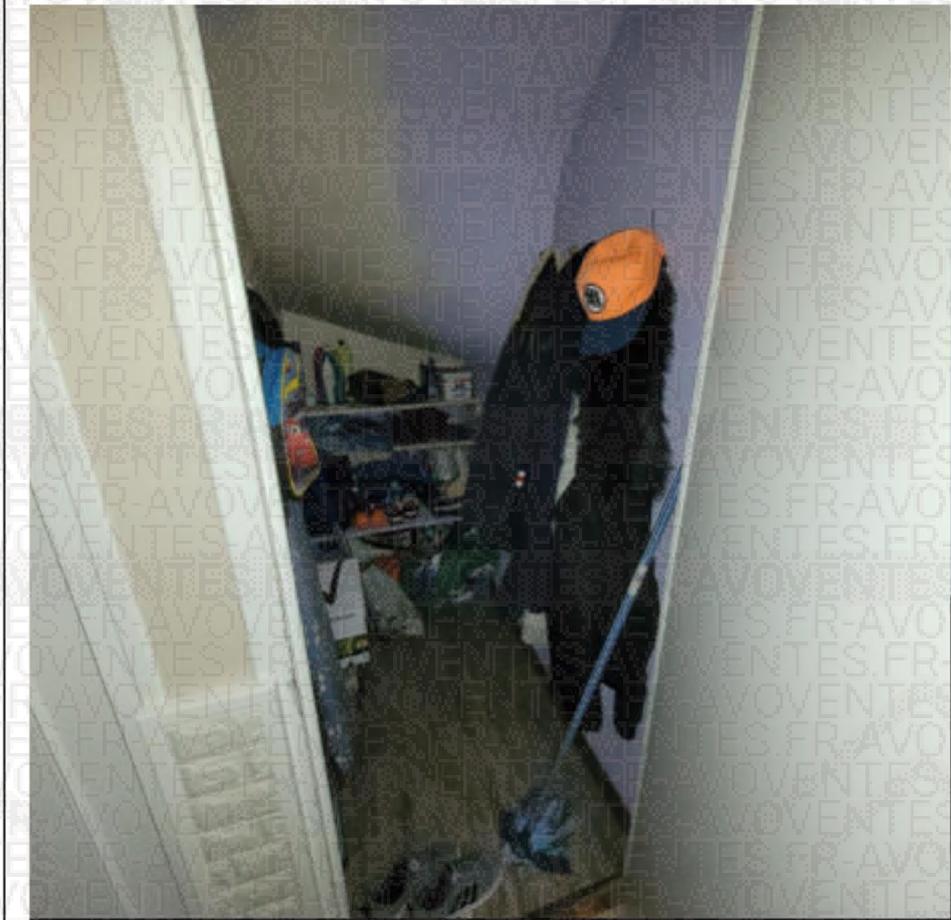


Photo 30

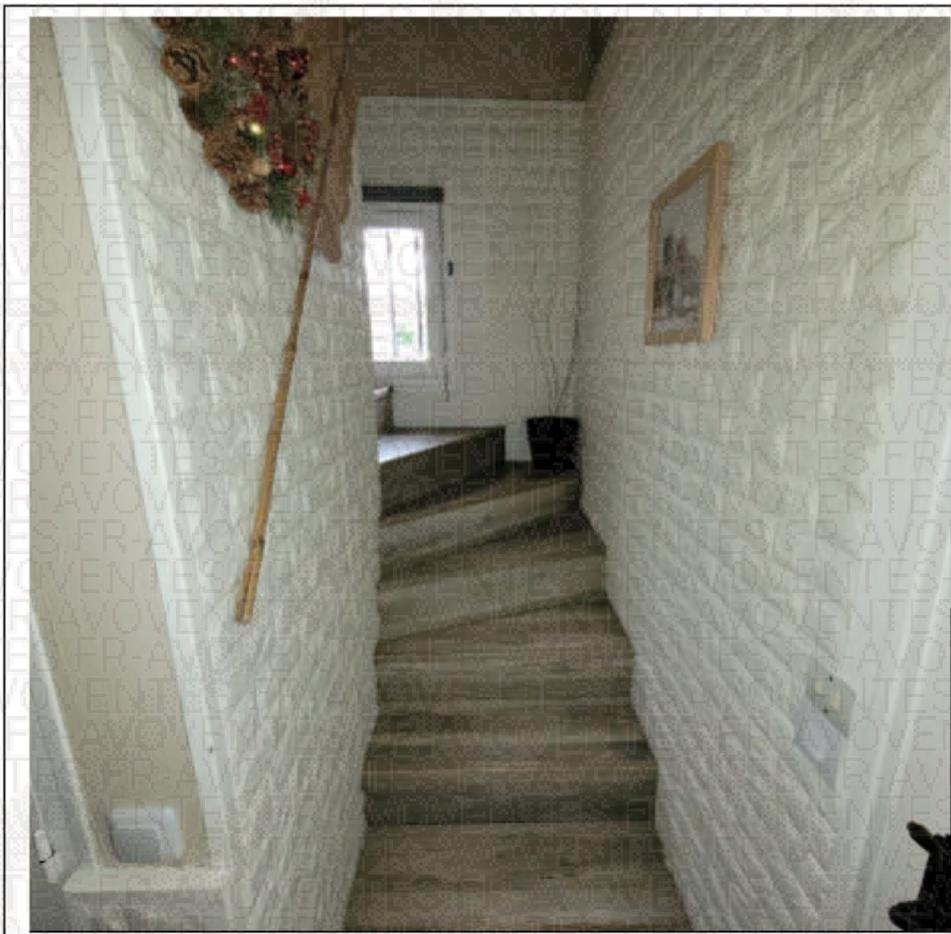


Photo 31



Photo 32

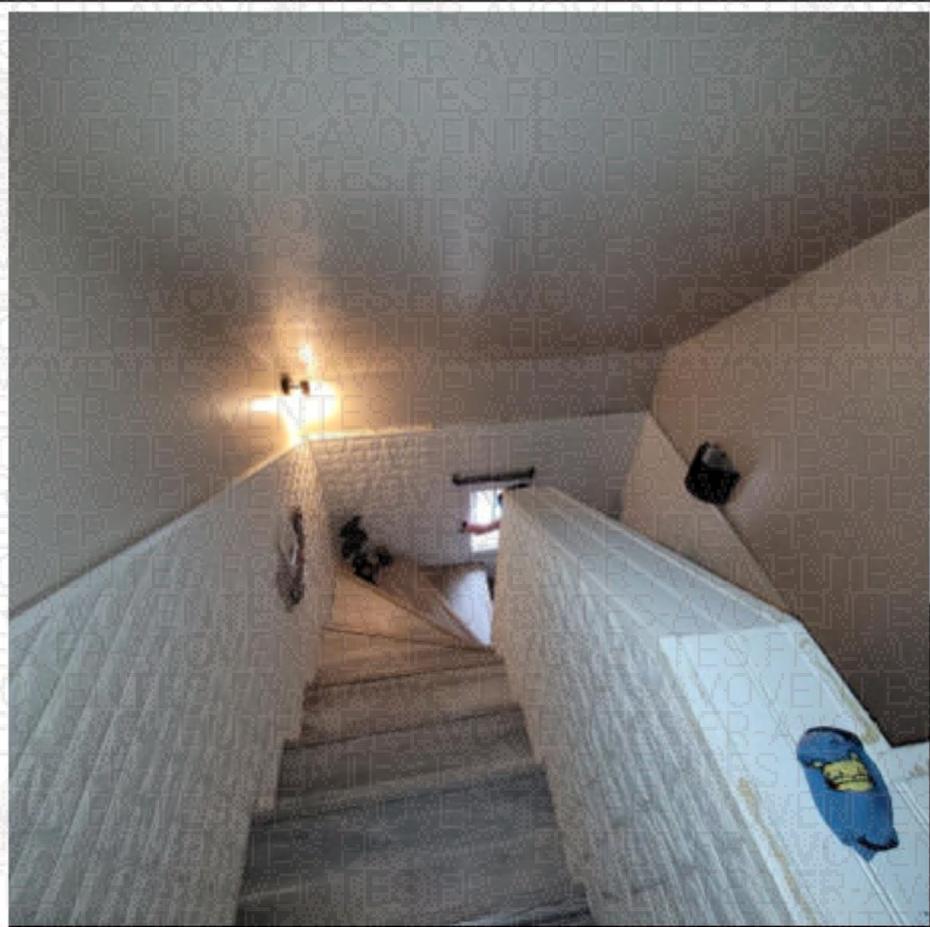


Photo 33

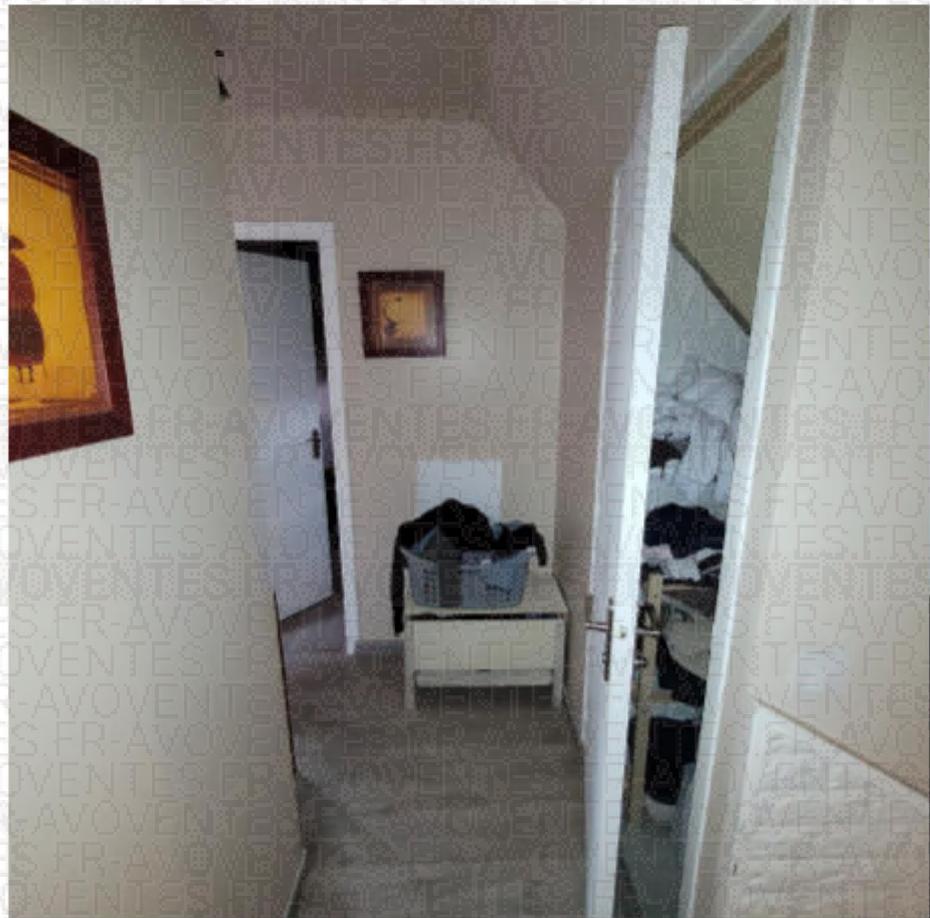


Photo 34

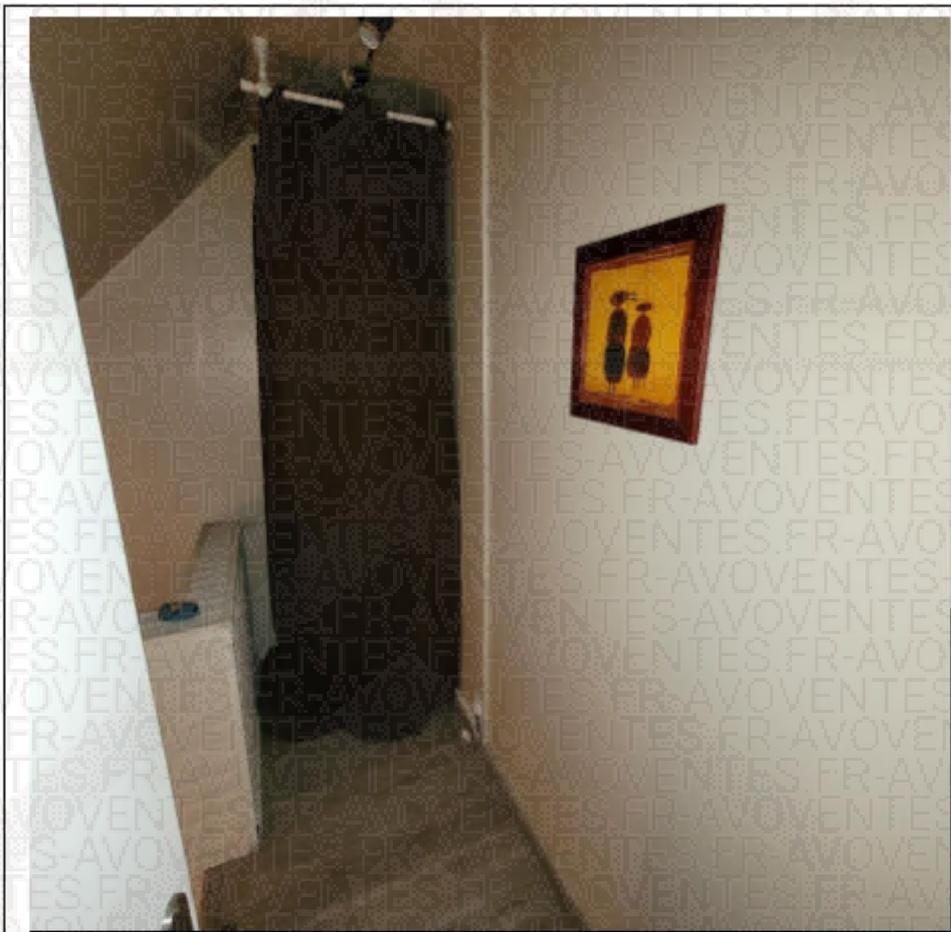


Photo 35

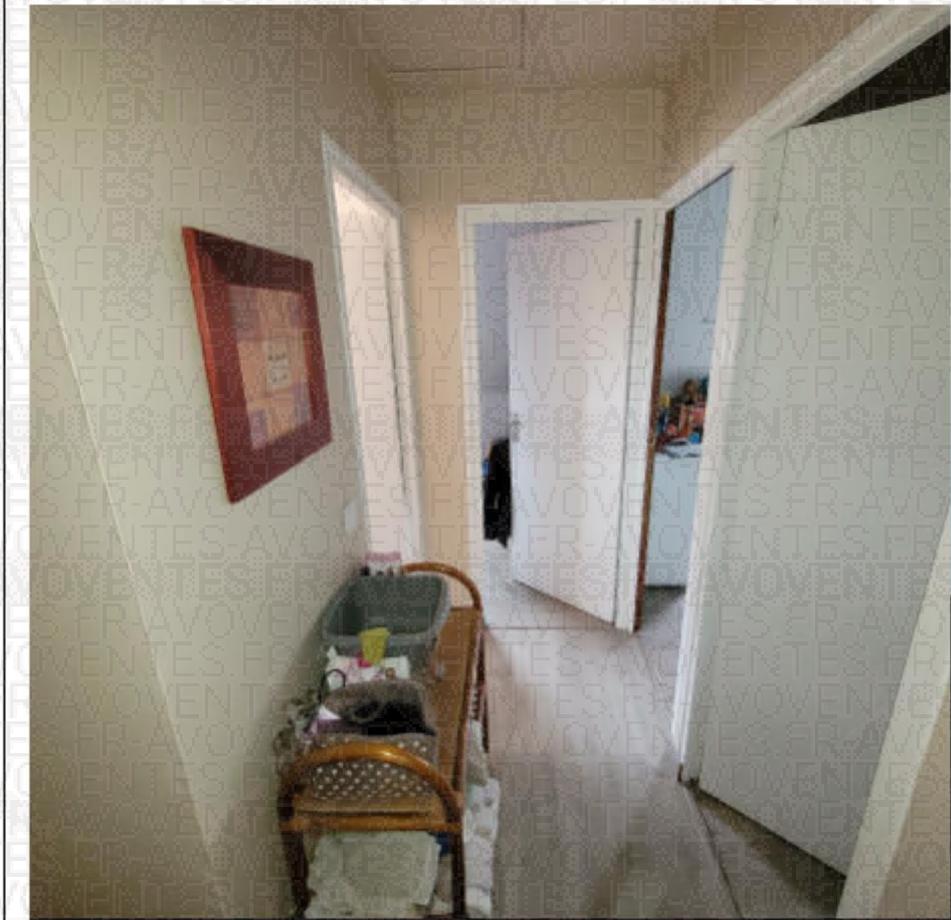


Photo 36



Photo 37



Photo 38

Photo 39

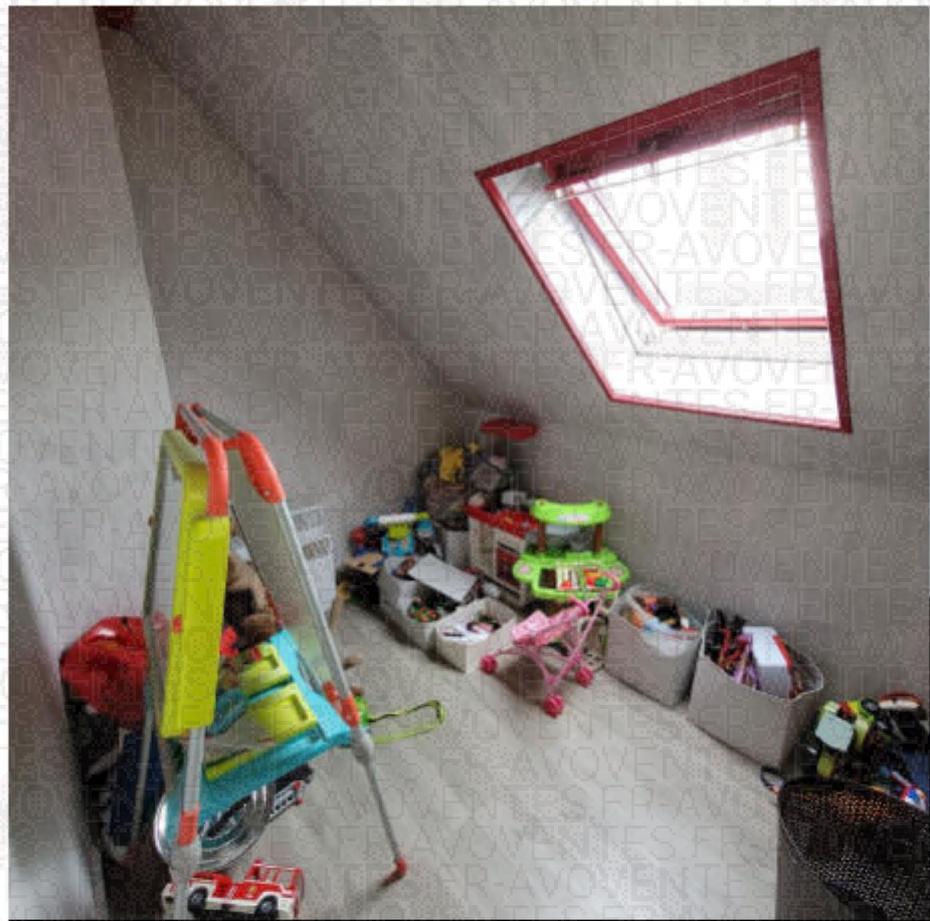


Photo 40



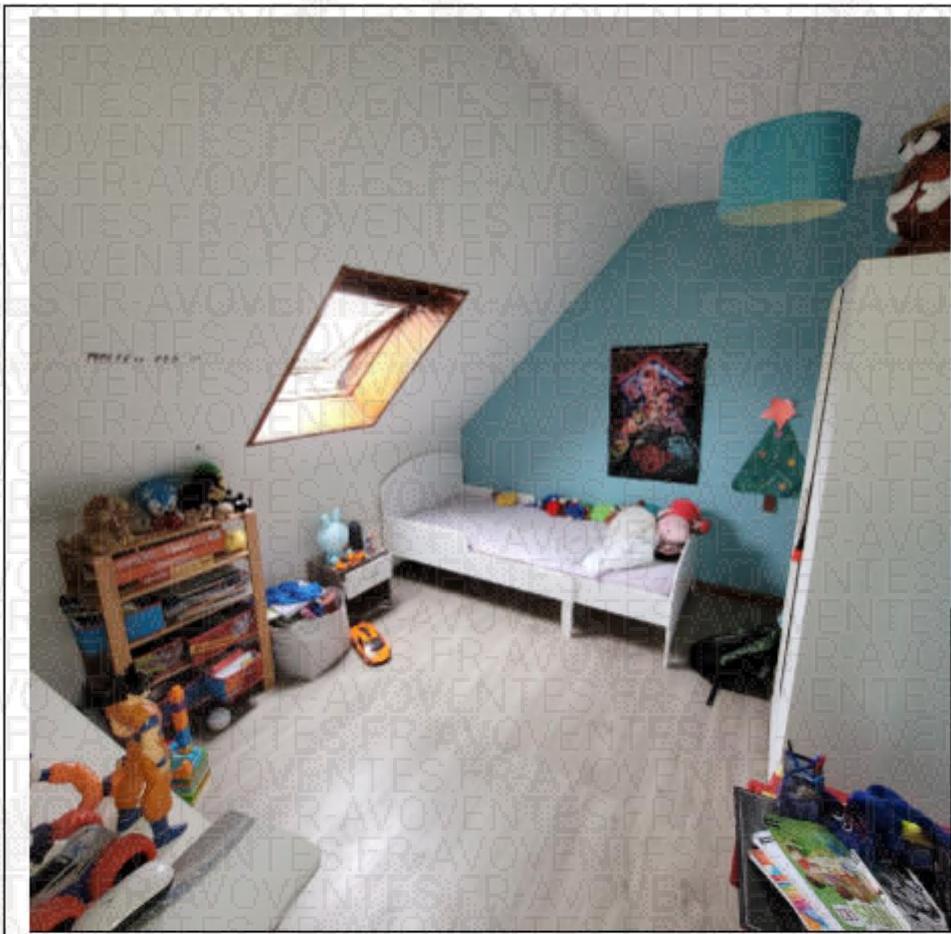


Photo 41

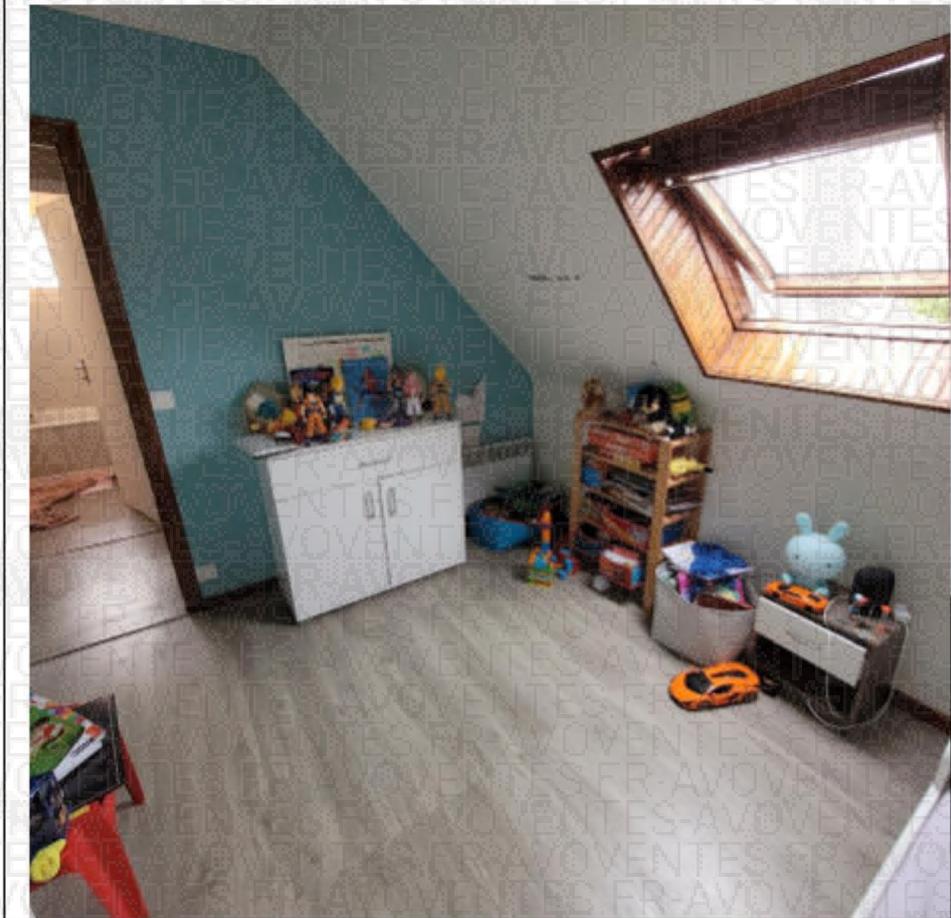


Photo 42



Photo 43

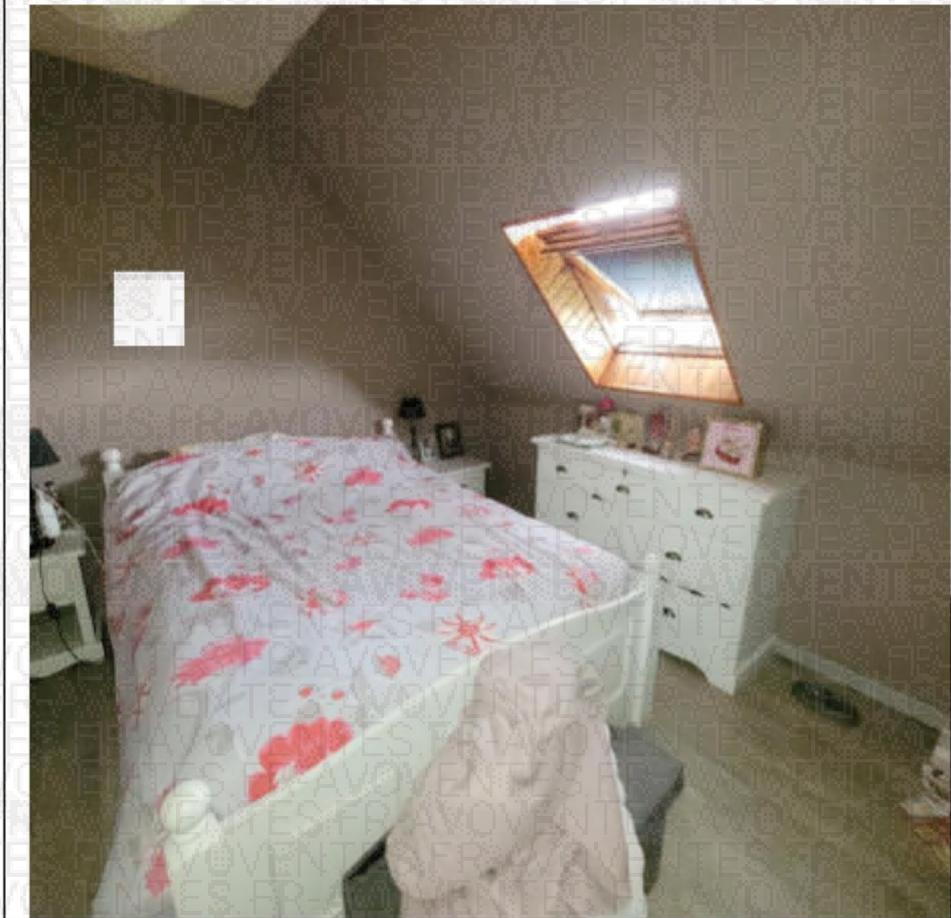


Photo 44

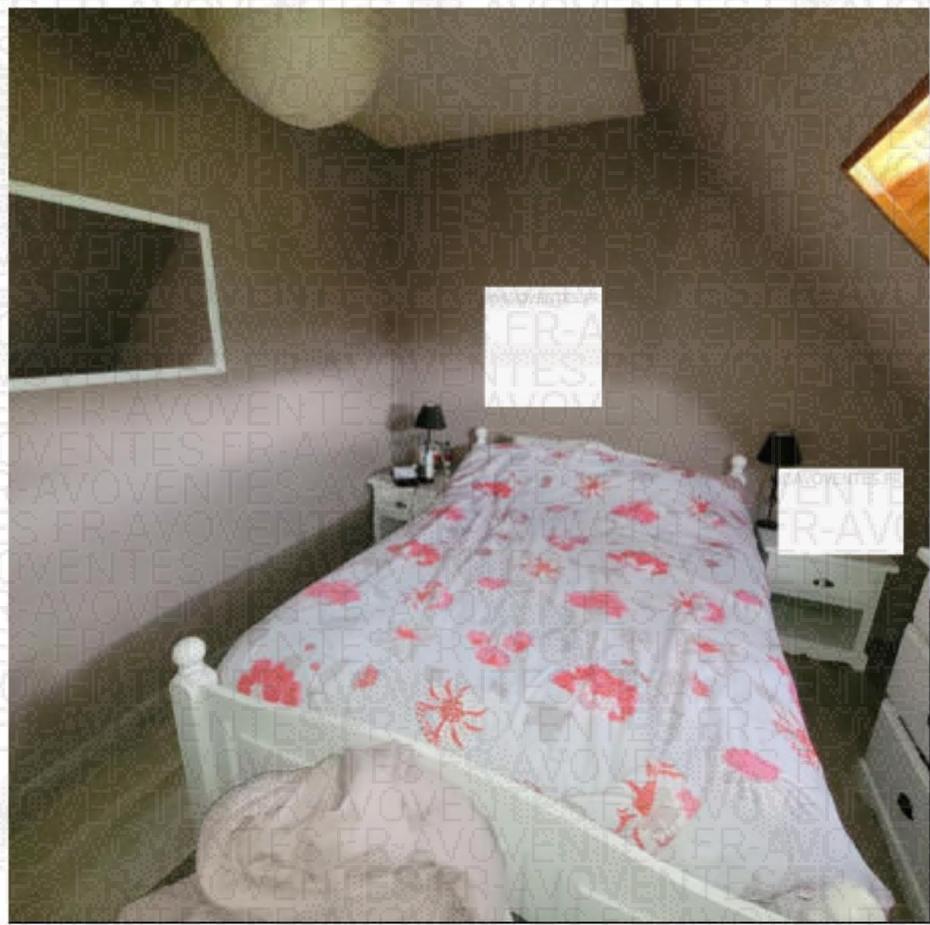


Photo 45

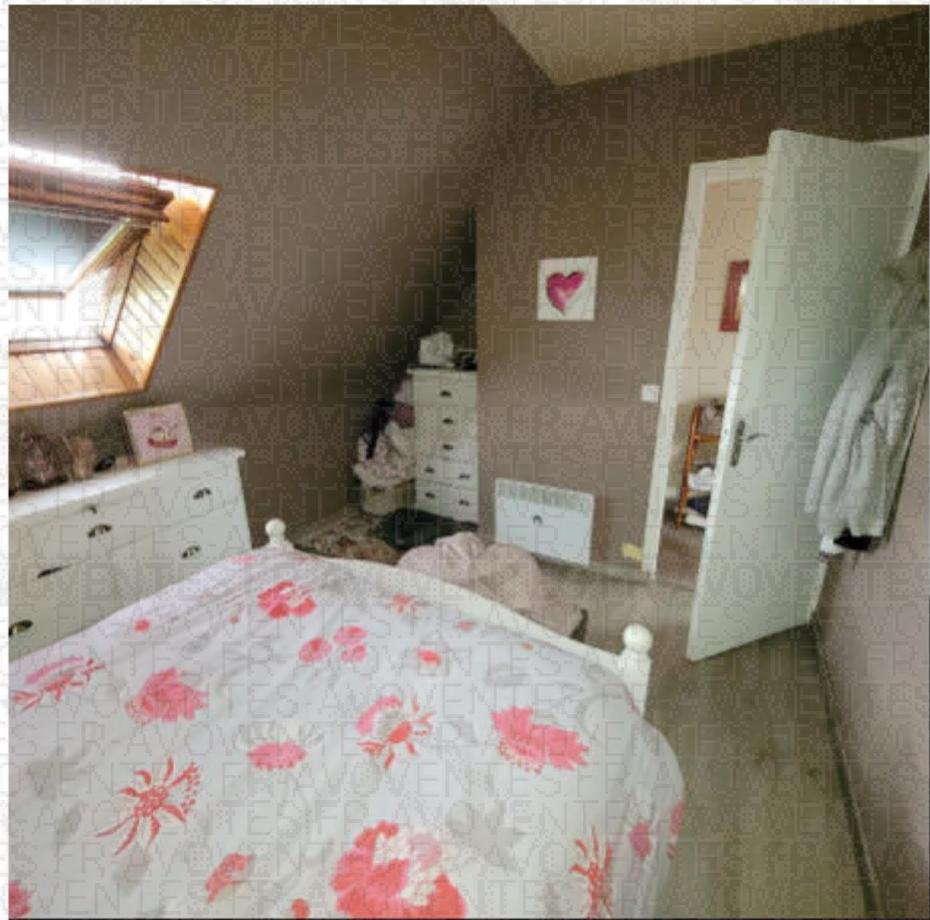


Photo 46

Photo 47

